



« LE DESTIN NATUREL D'UN BOUC ÉMISSAIRE EST DE DEVENIR PERVERS POUR SE PROTÉGER ; SON DESTIN HUMAIN EST DE DEVENIR REBELLE À TOUTE FORME D'INJUSTICE. »

## STOP AU HARCÈLEMENT SCOLAIRE

**L**e harcèlement dans les écoles est bien une réalité, les établissements scolaires prennent ce phénomène de plus en plus au sérieux. **Eric Verdier, responsable expert du pôle « Discriminations, Violence et Santé » à la SEDAP (Société d'Entraide et d'Action Psychologique) a développé un programme qui a pour particularité de former le groupe à repérer et agir sur une situation de harcèlement afin que les comportements évoluent, les prises de conscience se fassent, des comportements changent pour le bien-être (parfois vital) de tous....**

### En quoi se caractérise le programme « Sentinelles et Référents » ?

Je suis psychologue communautaire et responsable du Pôle Discriminations Violence et Santé à la SEDAP. J'ai commencé à m'intéresser au thème des phénomènes de bouc émissaire en 2003 sur une demande du ministère de la Santé après la parution de mon premier ouvrage<sup>2</sup>. D'abord à la LdH puis à la LFSM<sup>3</sup>, j'ai cherché à comprendre les facteurs de vulnérabilité – et les facteurs de protection à mobiliser pour les protéger – qui pouvaient mener des jeunes à commettre « l'irréparable »

vis-à-vis d'eux ou des autres, parce qu'ils se sentaient trop « différents » pour être acceptés dans leur environnement de proximité, ou dans la société.

Le programme Sentinelles et Référents<sup>®</sup> est né au début des années 2010 dans le prolongement de ces recherches-actions. Le principe est à la fois simple et osé : former et accompagner dans un même temps 10 jeunes et 6 adultes, au profil « rebelle » (au sens de rebelle à l'injustice) pendant 4 journées au sein de l'établissement. Ils vont conjointement apprendre à **R.I.R.E.**, c'est-à-dire :

- Repérer les phénomènes de bouc émissaire (qui concerne toute personne mise à l'écart, isolée et parfois harcelée).
- Intervenir auprès de lui/elle et des témoins, mais en aucun cas auprès des auteurs potentiels.
- Référer vers les adultes Référents formés simultanément, en accompagnant physiquement le jeune vers l'adulte de son choix.
- Et gérer l'après (notamment la victime, l'auteur, mais aussi les témoins)

### Dans quel cas peut-on parler d'harcèlement dans un groupe ?

Le harcèlement peut être défini comme des micro-violences quotidiennes répétées, mais en s'intéressant au bouc émissaire, on prête attention à 10 fois plus de personnes en souffrance, qui ne sont pas harcelées pour la plupart mais qui vont bientôt le devenir si on ne fait rien (elles peuvent aussi devenir auteur par anticipation du pire). Ce qui a été détruit par le groupe ne peut être reconstruit que par une communauté.

### Qui peut faire appel à vous ? Comment vous faire intervenir auprès d'un établissement scolaire ?

Tous les établissements scolaires (écoles primaires, collèges ou lycées) peuvent faire appel à nous, le financement étant parfois pris en

charge au niveau régional (c'est le cas dans 11 académies en 2020). De plus, dans un second temps, 2 des 6 adultes formés initialement pourront bénéficier d'une formation complémentaire de 6 jours, nommée Ressources et Accompagnement, et qui leur permettra de devenir Référent Facilitateur, c'est-à-dire capable d'assurer à leur tour la formation de nouvelles sentinelles et de nouveaux référents dans leur établissement, afin d'étendre le dispositif.

### Quelle a été votre plus grande satisfaction/ votre moment le plus fort parmi les nombreuses expériences que vous avez menées durant ce programme jusqu'à maintenant ?

Après près de 300 établissements formés, l'une de mes plus grandes satisfactions est l'impact sur le climat scolaire d'une part, mais aussi sur les vécus individuels comme de nombreux témoignages l'expriment : des jeunes qui ont su intervenir à temps avant un suicide et disent que cette formation leur servira toute leur vie, des adultes qui se disent transformés par l'approche et pensent qu'elle devrait être obligatoire pour tous les professionnels...

### Eric VERDIER

responsable expert du pôle « Discriminations, Violence et Santé » à la SEDAP  
Psychologue communautaire et Expert sur le volet Santé du Service Civique.

### PLUS D'INFORMATIONS SUR LE PROGRAMME :

**email :** [pdvs@discriminations-sedap.fr](mailto:pdvs@discriminations-sedap.fr)

**Téléphone :** 0811 466 280

**Site internet :** <https://pdvs.discriminations-sedap.fr/>

<sup>2</sup> Homosexualités et suicide, co-écrit avec Jean-Marie Firdion, chez H&O Editions

<sup>3</sup> Ligue des droits de l'Homme et Ligue Française pour la Santé Mentale